

The background features abstract geometric shapes in various shades of blue, including light blue, medium blue, and dark blue, creating a modern and dynamic visual effect.

PARCOURSUP 2020

REUNION D'INFORMATION A DESTINATION DES PARENTS ET DES ELEVES DU LYCEE GEORGES DE LA TOUR

Le 31 janvier 2020

Comment créer son dossier Parcoursup?

Du 22 janvier au 12 mars minuit

- Il faut son identifiant INE + mail élève et parents+ télécharger l'application
- Formuler de **1 à 10 VŒUX** à partir du moteur de recherche (dans ton académie ou en dehors)
 - 1 vœu = 1 type de diplôme (BTS, DUT, L1, Ecole, CPGE) + 1 spécialité + 1 établissement
- Ex: DUT Techniques de commercialisation à l'IUT Charlemagne Nancy: **au maximum 10 sous vœux (établissements) pour une formation**
- **+20 SOUS VŒUX** maximum pour l'ensemble des vœux **MULTIPLES** de BTS, DUT, CPGE, Licences et PACES
- Conseil: **hiérarchiser ses vœux, via la rubrique « Ma préférence »** en prévision du 19mai et si besoin pour le CAES (rubrique à renseigner de façon obligatoire mais les informations ne se sont pas transmises aux formations)
- Pas d'ordre des vœux mais des **vœux MOTIVÉS**

Qu'est- ce qu'un vœu multiple?

- Le vœu multiple permet de décliner un vœu de formation en **plusieurs sous vœux = plusieurs établissements**
- tout en comptant pour un seul vœu,
- et sans les classer

➔ Au total, le lycéen peut donc formuler :

- de 1 à 10 vœux (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non) ;
- 10 sous vœux possibles maximum par formation sauf école d'ingénieur, de commerce, du social et IFSI
- 20 sous-vœux maximum (pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, DUT, CPGE, licences et Paces)

Ex de vœux multiples

Arnaud demande le BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements

→ ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux quelle que soit leur localisation

Chloé demande la CPGE « MPSI » dans 3 établissements

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Paris sans internat
- Lycée C à Marseille avec internat et sans internat

→ ces demandes comptent pour 1 vœu et 3 sous-vœux quelle que soit leur localisation

Paul demande la licence mention « Droit » dans la région X dans 2 établissements

- Université A
- Université B

→ Dans le décompte total de Paul, ces demandes comptent pour 1 vœu et 2 sous-vœux

Cas particuliers : écoles d'ingénieur, de commerce, du social, IFSI :

Elles peuvent se regrouper par **réseaux** d'établissements pour recruter leurs futurs étudiants à partir d'un concours commun.

➤ Le lycéen qui demande ce type d'école formule **un vœu multiple**

➤ Chaque école du réseau correspond à un sous-vœu

➔ Le nombre de ces sous-vœux n'est **pas** limité et n'est **pas** compté dans les 20 autorisées

Comment consolider et rédiger son « projet de formation motivé »

- Consulter les « caractéristiques » sur Parcoursup: contenus des enseignements, taux de réussite, poursuites d'études, débouchés, indicateurs d'insertion, ... = pourquoi JE souhaite cette formation ... et les « attendus » = MES atouts pour y réussir: connaissances, série de bac, expériences extrascolaires, qualités et compétences,... démarches
- S'aider des recommandations du 1er conseil de classe
- Profiter des entretiens-conseils PP et PsyEN-COP au lycée ou en CIO pour faire le point sur ses projets et affiner ses connaissances
- Aller aux Journées Portes Ouvertes , à UJALU
- Consulter www.terminales2019-2020.fr , univ-lorraine.fr , onisep.fr, les MOOC, plateforme Inspire...

Comment compléter son dossier et confirmer ses vœux (jusqu'au 2 avril inclus)

- Pour que les vœux saisis deviennent définitifs ,il faut ;
 - **COMPLÉTER le dossier pour chaque vœu** : saisie du projet de formation motivé, document(s) à joindre via la plateforme. Un vœu incomplet ne peut pas être confirmé.
 - **CONFIRMER** ses vœux. Un **VŒU** non confirmé n'est pas pris en compte.
- Date limite de confirmation des vœux : **02 AVRIL**
 - **si un vœu n'est pas confirmé au 02 Avril, il est supprimé**
 - On peut **renoncer à un vœu confirmé**, même après le 02 Avril et tout au long de la procédure, le renoncement est définitif.

Qu'est- ce que la Fiche Avenir?

- A partir du 3 avril, la « fiche Avenir » est transmise par le lycée
- Elle comporte :
 - les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
 - l'appréciation complémentaire du professeur principal
 - l'avis du chef d'établissement (cohérence vœu / motivation, capacité à réussir)
- La fiche Avenir est consultable par les élèves et leurs familles à partir du 19 mai

Comment se passe la sélection des candidatures?

Les dossiers et les projets des lycéens sont étudiés par les établissements d'enseignement supérieur du **3 avril au 19 mai** en se basant sur :

- la fiche Avenir transmise par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)
- le projet de formation motivé par l'élève (remplace la lettre de motivation)
- les notes de 1ère et terminale, les notes aux épreuves anticipées du bac
- la rubrique « Activités et centres d'Intérêts » pour toute activité extrascolaire (expérience en animation, stages, engagement civique, pratiques sportives et culturelles).

Comment se passe la phase d'admission?

A partir du 19 MAI et si besoin jusqu'au 17 juillet

le lycéen **reçoit des propositions en continu** pour chaque vœu.

Quand une proposition arrive, **une alerte est envoyée** :

- sur son portable par SMS et via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans sa messagerie personnelle
- dans la messagerie intégrée à Parcoursup
- Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus

Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat puis reprise

Quelles sont les réponses que l'on peut obtenir?

Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles..) :

- Oui
- En attente d'une place
- Non

Pour une formation non sélective (Licence):

- Oui
- Oui-si = **oui si j'accepte le parcours de formation personnalisé proposé** (remise à niveau, cursus + long,...)
- En attente d'une place, pour les licences en tension

ATTENTION aux délais pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer):

- 5 jours entre le 19 et le 23 mai (J+4)
- 4 jours le 24 mai (J+3)
- 3 jours à partir du 25 mai (J+2)
- **Nouveauté:** le rang dans la liste d'attente est affiché ainsi que le rang du dernier appelé 2019 (quand il est connu)

Comment répondre aux propositions reçues?

CAS DE FIGURE N° 1

Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si):

- ✓il accepte la proposition (ou y renonce)
- ✓il maintient , s'il le souhaite , tout ou partie de ses autres vœux en attente.
Attention, le maintien doit être saisi.
 - ⇒il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

CAS DE FIGURE N° 2

Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- ✓il doit accepter une seule proposition parmi celles-ci
- ✓S'il le souhaite, ses autres vœux en attente sont maintenus
 - ⇒il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

CAS DE FIGURE N° 3

Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :

- ↳ des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

L'exemple de Charlotte

Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés.

Le 19 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements

Vœux de Charlotte

19 mai : propositions des établissements

19 mai : réponses de Charlotte

CPGE « A »



OUI (proposition d'admission)
Réponse avant le 123mai



Renonce

BTS « B »



En attente d'une place



Maintient

La procédure continue

Licence « C »



OUI - SI (proposition d'admission)
Réponse avant le 23 mai



Renonce

CPGE « D »



NON

Licence « E »



OUI - SI (proposition d'admission)
Réponse avant le 23 mai



Renonce

DUT « F »



OUI (proposition d'admission)
Réponse avant le 23 mai



Accepte

DUT « G »



En attente d'une place



Maintient

La procédure continue

CPGE « H »



En attente d'une place



Renonce

L'exemple de Charlotte

Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission, pour le DUT « G », vœu maintenu en attente

Etat des vœux de Charlotte au 27 mai

BTS « B »

En attente d'une place

DUT « F »

OUI (proposition d'admission)

DUT « G »

En attente d'une place

nouvelle proposition le 28 mai



Réponse avant le 30 mai

réponses de Charlotte

Renonce

Renonce

Accepte

Charlotte
s'inscrit en
DUT « G »

Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer

Qu'est - ce que le point d'étape ?

C'est un échange entre les candidats et la plateforme, afin de connaître leur situation et l'évolution de leur choix d'orientation et de solliciter un accompagnement le cas échéant.

Le point d'étape ne concerne que les candidats qui ont encore des vœux en attente et qui souhaitent les maintenir ; ils devront **obligatoirement** indiquer le ou les vœux pour lesquels ils souhaitent rester candidats.

🕒 **Point d'étape à lieu le 29 juin : vous avez jusqu'au 1er juillet 2020 pour répondre**

Si le délai de réponse au point d'étape n'est pas respecté :

Le ou les vœux « en attente » qui avaient été maintenus seront considérés comme abandonnés.

Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ou qui ont activé le répondeur automatique ne sont pas concernés par le point d'étape obligatoire.

Qu'est -ce que l'option du répondeur automatique?

➡ Quand ?

Il s'agit d'une option facultative disponible à partir du 19 mai

➡ Pourquoi et comment ?

Pour les candidats qui sont sûrs de leurs choix et qui veulent éviter de se connecter chaque jour sur la plateforme.

Pour activer le répondeur automatique, le candidat doit ordonner ses vœux « en attente » par ordre de préférence pour obtenir des réponses qui vont respecter cet ordre.

➡ Exemple:

Un candidat qui a accepté une proposition et qui a classé 3 vœux en « attente ». S'il reçoit une proposition pour le vœu qu'il a classé en n°2, cette proposition sera acceptée automatiquement. Le vœu qu'il a classé en n°1 sera maintenu et le vœu classé en n°3 sera supprimé.

Quelles solutions en cas de refus sur les vœux?

- Dès le 19 mai, **accompagnement possible en lycée et au CIO** pour définir un nouveau projet
- **Phase complémentaire à compter du 25 juin**: on peut reformuler des vœux sur les places restées/affichées vacantes
- La **Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur** propose, après les résultats du bac, des formations aux étudiants qui n'ont eu aucune proposition lors de la phase principale.

Cas particulier, l'année de césure

Période de **un à deux semestres consécutifs maximum**

La période de césure peut prendre des formes diverses :

mobilité internationale, projet professionnel, entrepreneurial, associatif, civique ou personnel, etc.

Qui est concerné ?

Les étudiants inscrits dans une formation d'enseignement supérieur.

Comment exprimer son souhait de césure sur Parcoursup ?

Lors de la saisie des vœux sur **Parcoursup** : ***Une case à cocher*** est dédiée à cet effet. L'information est portée à la connaissance de l'établissement au moment de l'inscription administrative.

Est-elle accordée de droit?

NON, c'est le président ou directeur de l'établissement qui, après l'inscription administrative de l'étudiant, ***accorde ou non cette césure.***



Cas particulier, l'apprentissage

- Il est possible de faire 10 vœux sous statut d'apprenti, dans une rubrique à part, avec saisie possible au-delà du 12 mars si le CFA le permet (la date de saisie des vœux peut donc varier en fonction de l'établissement).
- Attention, l'admission en formation **est conditionnée** à la signature d'un contrat de travail : il faudra un employeur
- Conseil: toujours postuler en parallèle **sur des formations scolaires à temps complet**

Voir le site www.alternance.emploi.gouv.fr et le tuto « comment formuler ses vœux en apprentissage sur Parcoursup.

Demander une bourse étudiante? Un logement universitaire?

- Infos sur le portail www.etudiant.gouv.fr
- Tout inscrit sur Parcoursup reçoit une connexion pour ouvrir son compte sur www.messervices.etudiant.gouv.fr
- Demandes à formuler via le **Dossier Social Etudiant, du 22 janvier au 19 mai**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

TERMINALES 2019/2020

5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



MON
ORIENTATION
EN LIGNE



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

J'explore les possibles

→ 10 conseils pour s'orienter

→ Que faire après mon bac ?

→ Rechercher un métier

→ Info filières

→ Découvrir le monde professionnel

→ Questionnaires d'auto-évaluation

Je découvre les
formations et les
parcours



J'approfondis
certaines filières pour
éclairer mes choix



Je souhaite en parler



Je prépare mon
entrée dans la vie
étudiante



Une licence avec une option « accès santé » *

L.AS

Sonia aimerait être
pharmacienne ou
chirurgien-dentiste et
s'intéresse aux sciences



Elle choisit une licence de chimie qui
correspond le mieux à ses projets
et à ses points forts et qui propose
des enseignements liés à l'option
« accès santé »



Si Sonia valide sa
1^{re} année de licence,
elle pourra candidater
dans les filières de
santé pharmacie ou
odontologie



Si Sonia ne valide pas
sa 1^{re} année de licence,
elle ne peut pas
candidater aux études
de santé



elle est
admise en
2^e année de
pharmacie



elle
poursuit en
2^e année de
chimie



elle peut
redoubler
cette 1^{re}
année



elle peut se
réorienter
via
Parcoursup

Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline *

PASS

Nicolas aimerait être
médecin ou sage-
femme et aime la
littérature



Il choisit, dans une université ayant
une faculté de santé, le parcours spécifique
« accès santé » et prend une option lettres
qui correspond à ses points forts et à ses
autres projets éventuels



Si Nicolas valide
sa 1^{re} année de
licence, il candidate
dans les filières de
santé médecine ou
maïeutique



Si Nicolas ne valide
pas sa 1^{re} année de
licence, il ne peut pas
candidater aux études
de santé ; il ne peut pas
redoubler cette année



il est admis
en 2^e
année de
médecine



il poursuit
en 2^e année
de lettres



il doit se réorienter
via **Parcoursup**

1^{re}
année

Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.)

qui propose une option « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »



S'il valide sa 1^{re} année,
il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent



S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence,
il ne peut pas candidater aux études de santé



Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse



Il poursuit en 2^e année de licence



Il peut redoubler cette 1^{re} année



Il peut se réorienter via Parcoursup

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

↳ **parcoursup**

1^{re}
année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé



S'il valide sa 1^{re} année,
il candidate aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)



S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence,
il ne peut pas candidater aux études de santé ;
il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année



Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse



Il poursuit en 2^e année de licence



Il doit se réorienter via Parcoursup

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

↳ **parcoursup**

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER

Découverte
des formations

22 JANVIER - 12 MARS INCLUS

Inscription et
formulation des vœux

13 MARS - 2 AVRIL INCLUS

Confirmation
des vœux

19 MAI - 17 JUILLET

Phase
d'admission

📢 Tchat Parcoursup 2020 : [consultez](#) le programme des tchats organisés pour vous accompagner pendant la phase de formulation des vœux

Je poursuis ma réflexion, je m'inscris sur Parcoursup et je formule mes vœux



Je consolide mon projet
d'orientation en participant aux
Journées Portes Ouvertes dans les
établissements

📍 Consulter la carte des JPO



Je m'inscris sur Parcoursup

▶ Comment s'inscrire ?

 Je m'inscris



Je saisis mes vœux en consultant
le moteur de recherche des
formations

▶ Comment rechercher et se renseigner sur
une formation ?

▶ Comment faire des vœux ?

 Accéder à mon dossier

Recherche des formations

Q LAS nancy

✖ Effacer les filtres

Types de formation ?

☒ Etudes de santé 16

☐ Formation aux métiers 2
du sport

☒ Licence 16

Mentions/Spécialités ?

☐ L1 - Chimie 2

☐ L1 - Droit 2

☐ L1 - Economie 2

☐ L1 - Electronique, 2
énergie électrique,

automatique

☐ L1 - Gestion 2

☐ L1 - Génie civil 2

☐ L1 - Informatique 2

☐ L1 - Langues, 1
littératures & civilisations

Université de Lorraine - Site de Nancy (54)

Licence - Portail Licence 1ère année Portail Sciences
de la vie et de l'environnement - option Santé

Voir la fiche

Formations similaires

Places
18

Université de Lorraine - Site de Nancy (54)

Licence - Portail Licence 1ère année Portail Sciences
pour l'ingénieur - option Santé

Voir la fiche

Formations similaires

Places
18

Université de Lorraine - Site de Nancy (54)

Licence - Portail Portail Economie - Gestion - option
Santé

Voir la fiche

Formations similaires

Places
40

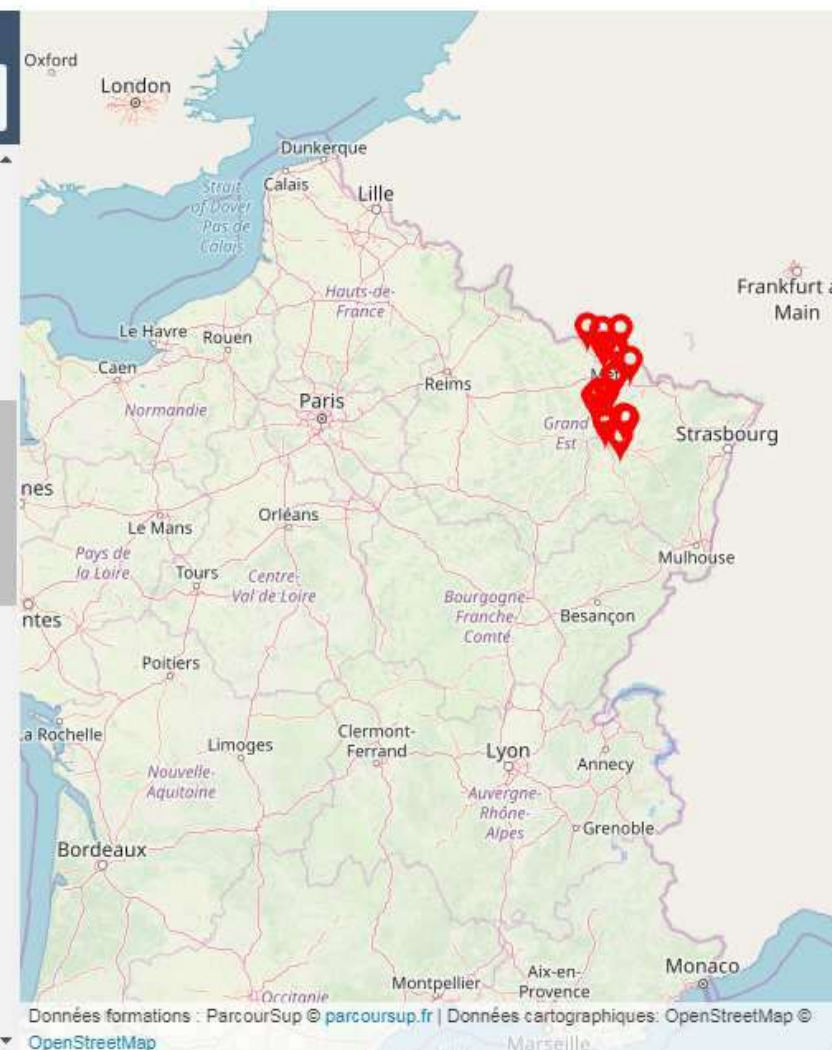
Université de Lorraine - Site de Nancy (54)

Licence - Sciences et Techniques des Activités
Physiques et Sportives - option Santé

Voir la fiche

Formations similaires

Places
30



Recherche des formations

Q nancy



✖ Effacer les filtres

☐ DUT - Génie électrique et informatique industrielle

☐ DUT - Hygiène Sécurité Environnement

☐ DUT - Information communication Option communication des organisations

☐ DUT - Information communication Option information numérique dans les organisations

☐ DUT - Information communication Option métiers du livre et du patrimoine

☐ DUT - Information communication Option publicité

☐ DUT - Informatique

☐ DUT - Mesures

7 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.

Taux d'accès

I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine (Cosnes-et-Romain - 54)
DUT - Gestion des entreprises et des administrations

[Voir la fiche](#)

[Formations similaires](#)

Taux d'accès
66%

Places
120

Général 63% | Techno 33% | Pro 4%

IUT de Moselle Est - Site de Sarreguemines - Université de Lorraine (57)
DUT - Gestion logistique et transport

[Voir la fiche](#)

[Formations similaires](#)

Taux d'accès
47%

Places
40

Général 62% | Techno 35% | Pro 4%

I.U.T de Metz - Université de Lorraine (57)
DUT - Gestion des entreprises et des administrations

[Voir la fiche](#)

[Formations similaires](#)

Taux d'accès
42%

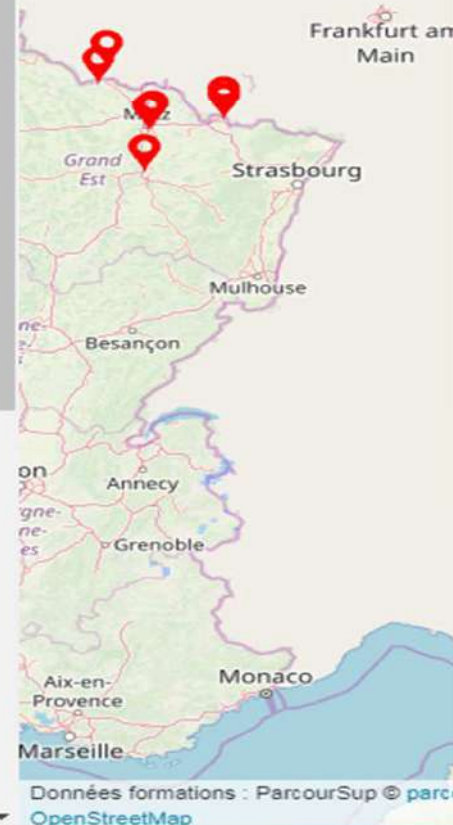
Places
168

Général 76% | Techno 24% | Pro 0%

I.U.T Nancy-Charlemagne - Université de Lorraine (54)
DUT - Gestion des entreprises et des administrations

Taux d'accès
41%

Places
164





Parcoursup

@parcoursup_info

Participez aux Journées Portes Ouvertes des établissements qui vous intéressent pour consolider votre projet d'orientation et profitez-en pour échanger avec des étudiants ambassadeurs. #JPO #Parcoursup
terminales2018-2019.fr/Pres-de-chez-vous



29 janv. 2019



Parcoursup

@parcoursup_info

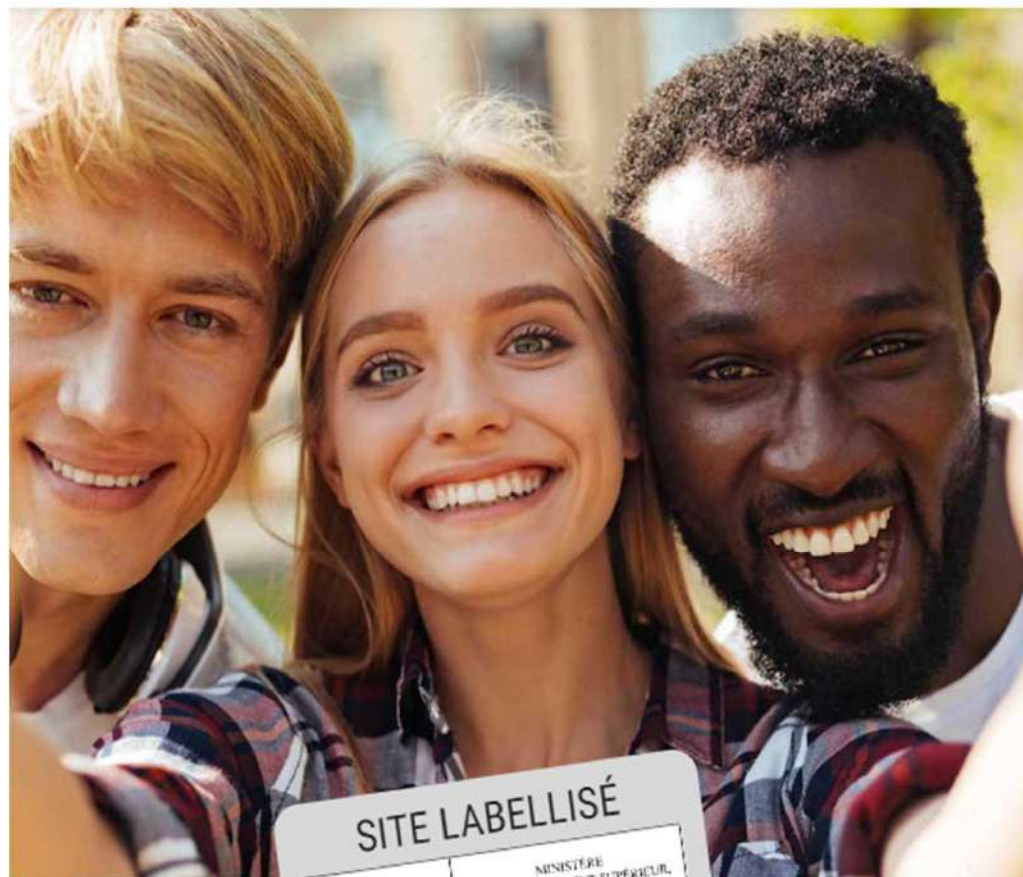
Toutes les informations sur le fonctionnement de la procédure #Parcoursup sont disponibles dans

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



**Contactez-nous : 0800 400 070
 Les n° pour l'outre-mer**





Cherche ta voie avec ceux qui l'ont trouvée

Découvre des suggestions d'études personnalisées en fonction de tes envies et rencontre des étudiants motivés pour t'en parler !

JE M'INSCRIS >

ECHANGER SUR SES CHOIX D'ORIENTATION AU LYCEE/AU CIO

-Avec les Psychologues de l'Education Nationale –Conseillers en Orientation scolaire et professionnelle-:

- Au lycée les lundis de 9h00 à 17h00 et les jeudis de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous auprès de la vie scolaire
- Au CIO, 10 rue Callot à Nancy les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous au 03 83 36 73 58
- Avec mes collègues au CIO de Nancy tous les autres jours de la semaine, les samedis matins ou pendant les vacances scolaires
- Sur rendez-vous dans n'importe quel CIO de l'académie.